



**Union Départementale
des syndicats CGT de Vaucluse**

***Après le lock out de la direction,
les salariés de Continentale Nutrition mettent sous protection le site***

S'appuyant sur la décision rendue par le TGI d'Avignon, la direction de Continentale Nutrition a décidé sans consultation des élus de fermer le site à partir du Jeudi 26 Janvier à 12h.

En effet, sous prétexte d'une mise en sécurité qui ferait suite à des actes malveillants troublants, la direction décide d'un lock out

Immédiatement, les salariés du site ont décidé de mettre sous protection leur entreprise, et l'avocat de la CGT a été immédiatement informé.

Après avoir traité avec mépris les élus du Conseil Général et Régional, nous constatons que la Direction Générale passe outre la loi, et les institutions représentatives pour accélérer le processus de liquidation du site.

Il est hors de question pour nous de laisser faire sans agir ; En tout état de cause, la CGT fait appel de la décision du TGI d'Avignon.

Nous interpellons à nouveau Monsieur le Préfet et les élus, pour que cesse toute provocation envers les salariés qui luttent depuis 4 mois pour que le site industriel de Vedène soit maintenu en activité.

Nous le disons encore une fois ce site est viable et des solutions existent pour continuer une activité industrielle à Continentale.

Nous appelons toutes nos organisations, des réception de ce communiqué, à venir très rapidement devant l'entreprise apporter leur soutien et manifester leur colère face à l'agression que viennent de vivre les salariés du site de continentale Nutrition.

Le Secrétariat

Avignon, le 26/01/2012 à 17h00